

Zeitschrift: Revue suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 95 (1998)
Heft: 4

Rubrik: Information FSSA

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 25.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Journée des apicultrices 1997 à Boldern

Pour la deuxième fois, les femmes d'apiculteurs et les apicultrices se sont rencontrées pour des conférences et des ateliers ayant pour thème le miel et les plantes médicinales. Contrairement à l'année précédente, ce ne sont pas moins de 60 personnes, soit le double, qui ont participé à cette journée des apicultrices à Boldern. L'initiative de cette rencontre, réservée aux apicultrices et destinée à équilibrer les genres dans un domaine essentiellement masculin, est à mettre au crédit du président Marco Bosia.

Hans Wyss, de Beromunster, ouvrit les feux avec son exposé sur les herbes médicinales, allant des effets sur la santé de différents miels jusqu'au nectar et aux pollens issus de plantes à caractères particuliers. Depuis Paracelsus, le précurseur qui découvrit les effets et la force des plantes, on admet qu'elles déploient leurs effets curieusement au moment de la floraison, lorsque nous souffrons de maux saisonniers particuliers. C'est ainsi qu'au printemps les feuilles de bouleau, la dent-de-lion ou les orties ont des effets positifs sur l'élimination et la circulation sanguine. Comme le tilleul, le miel de fleurs possède la vertu de calmer et de protéger des refroidissements. H. Wyss montra également la signification des plantes au Moyen Age lorsqu'on exorcisait les démons et le malheur et faisait la chasse aux sorcières. « Toutes ces choses qui ont été supplantées par la technique reviennent au goût du jour, insiste Wyss, et nous nous rendrons de nouveau compte de l'action de la nature et de l'homéopathie ». De nombreux sujets furent abordés : de la ruche en paille à l'apiculture naturelle présentée par Silvana Halbheer en passant par la dégustation de différentes sortes de miel par Christina Bosia, la fabrication de bougies avec Annelies Roth et Veronika Gfeller, jusqu'à la pommade au calendula d'Hans Wyss et celle à la propolis d'Urs Stauss. Ensuite Klaus Spürgin présenta un Mélitherme particulièrement adapté pour le nettoyage et la liquéfaction en douceur du miel. Un échange d'expériences eu lieu sur cette importante question, allant jusqu'aux pots en verre et aux étiquettes, puis Ursula Lehnherr présenta différentes recettes à base de miel lors du café d'adieux. La journée s'est très bien déroulée grâce à la bonne ambiance et à l'implication des conférenciers et des responsables des ateliers, mais aussi grâce aux sponsors : le magasin d'Heinrich Weilenmann



donna dix paquets de cire gaufrée, Marlies Wespi et la Biene AG, de Winikon, remirent un chèque, réduisant ainsi les frais de participation à une somme modique. Au repas de midi, Vreni Gläser, de Lüterswil, distribua généreusement de l'hydromel et chaque participante reçut de Sylvia Huwyler une bougie flottante en cire d'abeille fabriquée par elle-même. Pour veiller à l'équité entre régions linguistiques, la prochaine journée des apicultrices de la Fédération suisse des sociétés d'apiculteurs se tiendra au Tessin l'année prochaine et en Suisse romande la suivante.

B. Lehnherr, secrétaire FSSA, Berne.

Les quantités d'antibiotiques contenues dans le miel doivent être déclarées

Lors d'un communiqué de presse, la fédération suisse a pris la décision suivante concernant les tolérances admises d'antibiotiques dans le miel: la VSBV/FSSA est de l'avis que des résidus d'antibiotiques dans le miel peuvent être évités. En Suisse, voici plus de cinquante ans que les colonies atteintes de la loque américaine doivent être éliminées par incinération, ce qui revient à dire que l'utilisation d'antibiotiques dans les ruchers n'est pas nécessaire. Une utilisation d'antibiotiques ne ferait que camoufler des maladies latentes du couvain et amènerait à l'application de doses toujours plus importantes de ces produits.

La conception de notre lutte contre les épidémies sous contrôle de l'Etat et avec les dédommagements servis par la caisse des épizooties fournit la garantie au consommateur qu'aucun produit tel que streptomycine ou terramycine, etc. n'est utilisé. Les échantillons de miel contrôlés par les laboratoires cantonaux jusqu'à ce jour confirment également que le miel suisse ne présente pas de problèmes de ce genre et est exempt de résidus, contrairement aux miels de l'Europe de l'Est, d'Amérique du Sud et d'Amérique centrale, qui étaient douteux.

Le consommateur est en droit de savoir si un miel est élaboré à l'aide d'antibiotiques ou non. La VSVB/FSSA demande que les miels importés qui contiennent des traces d'antibiotiques soient étiquetés avec l'indication de la provenance. La mention « Produit avec utilisation d'antibiotiques » devrait figurer sur l'emballage, pour autant que des normes concernant le miel importé ne soient pas les mêmes que celles concernant les produits indigènes. De cette façon le consommateur pourrait porter son choix sur les miels en connaissance de cause.

Il faut donc empêcher que des valeurs de tolérance plus élevées d'antibiotiques soient admises pour le miel importé, car une lutte des maladies efficace et rigoureuse ne serait plus garantie, même à l'étranger. Les limites de tolérance plus élevées promulguées par le Service fédéral de la santé publique pour les antibiotiques dans le miel importé vont également plus loin que les normes admises dans l'UE qui, aujourd'hui encore, n'admet qu'une limite de zéro concernant les antibiotiques. Ni les ordonnances du commerce ni celles du GATT ne poussent à la libéralisation. Selon l'ordonnance de la CEE N° 2377/90, la tolérance zéro pour le miel ne pourra être fixée qu'après proposition de la commission d'experts d'abaisser la teneur à 0,2 mg/kg et à 0,1 mg/kg jusqu'à l'an 2000. Du moment que la tolérance de 0,4 mg/kg pour le miel industriel



importé représente le double de la valeur admise, il est à craindre qu'entre-temps du miel chargé d'antibiotiques puisse être importé, alors que l'Allemagne, encore actuellement, exige une tolérance zéro. On peut donc supposer qu'une liquidation des stocks de miels douteux de l'étranger est imminente. La Suisse pourrait ainsi devenir la « poubelle de miels douteux d'importation ».

La Fédération des apiculteurs suisses dénonce particulièrement le manque de transparence des valeurs limites et des tolérances qui pose des problèmes concernant le pouvoir exécutif des laboratoires cantonaux que le consommateur n'arrivera plus à comprendre et qui conduira à des discussions peu réjouissantes.

A VENDRE

nucléïs

sur 4-5-6 cadres, reines sélectionnées.

Jean-Philippe Gerber
Ecublens
tél. (021) 691 9027
(heures des repas).

A VENDRE

rucher-roulotte Bürki

peuplé de 20 colonies
carnioliennes sélectionnées.

Raphaël Monney, Fiaugères
Tél. (021) 907 8657

À VENDRE dès le 15 avril

nucléïs DB sur 4-5-6 cadres, reines sélectionnées carnioliennes,
3 lignées à disposition

Rendement garanti.

Rucher Saint-Ambroise, Charles-Antoine Rudaz et filles
Vex – Collons/Thyon
Tél. (027) 207 19 25 – 281 16 28, natel (077) 28 29 56

URGENT !

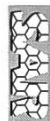
Le Jardin botanique de Neuchâtel **cherche** pour mai au plus tard une dizaine de

ruches usagées DB, DT 12 cadres

avec chapiteau, pour en faire des distributeurs de documentation.

Pour tout renseignement, s'adresser à **E. Jeanloz, (032) 718 23 50 (bur.)**





Office vétérinaire fédéral

Etat des épizooties soumises à l'annonce obligatoire en Suisse en 1997

Epizooties à combattre (Art. 4 TSV/OFE)

TOTAL	Canton (nombre de ruchers contaminés)																										Mois												TOTAL	
1997	ZH	BE	LU	UR	SZ	OW	NW	GL	ZG	FR	SO	BS	BL	SH	AR	AI	SG	GR	AG	TG	TI	VD	VS	NE	GE	JU	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	97	98

Loque américaine des abeilles

TOTAL	Canton (nombre de ruchers contaminés)																										Mois												TOTAL	
131	0	25	5	0	0	4	0	0	0	15	0	0	2	0	0	0	4	18	1	14	5	20	15	1	1	3	0	0	2	8	10	15	44	24	18	2	0	0	131	88

Loque européenne des abeilles

TOTAL	Canton (nombre de ruchers contaminés)																										Mois												TOTAL	
34	4	3	3	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	11	0	0	3	3	5	1	0	0	0	0	0	5	10	5	4	8	0	2	0	0	34	37

Epizooties à surveiller (Art. 4 TSV/OFE)

TOTAL	Canton (nombre de ruchers contaminés)																										Mois												TOTAL	
1997	ZH	BE	LU	UR	SZ	OW	NW	GL	ZG	FR	SO	BS	BL	SH	AR	AI	SG	GR	AG	TG	TI	VD	VS	NE	GE	JU	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	97	98

Acariose des abeilles

TOTAL	Canton (nombre de ruchers contaminés)																								Mois												TOTAL		
13	5	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	2	0	1	2	0	0	2	2	1	0	1	0	3	3	1	0	13	10

1998**Loque américaine des abeilles**

Canton	District	Commune	Nombre de cas
BERNE	Wangen	Wiedlisbach	1
VAUD	Lausanne	Cheseaux	1

A VENDRE

cause surnombre,
20 colonies DB,
 sans les ruches.

Tél. (024) 434 15 76
 Concise

A VENDRE

1 couveuse, régulation
 électronique et circulation d'air.
1 appareil d'insémination.
1 binoculaire avec 1 objectif
 pour mesure indice cubital.

Le tout à vendre en bloc.

Tél. (032) 731 41 04
Natel (079) 240 53 59

CANDI MELLIFÈRE BAILLOD

Pour un bon départ printanier, nourrissage stimulant, fabrication artisanale, pur sucre et miel du Jura neuchâtelois.

Barquettes alu 8-11-3,5 cm (env. 300 g)

P. Paratte, apiculteur

Grandes-Crosettes 15, 2300 La Chaux-de-Fonds, tél. (032) 9136256

A VENDRE, dès le début mai
nucléïs DB

sur 4 CC, race carniolienne sélectionnée à fort rendement. Prix 30 francs cc + la reine 30 francs

Jacques Bavarel

1904 Vernayaz

Tél. (027) 764 14 31

A VENDRE, dès mai
nucléïs

race carniolienne, 5 cadres DB, Fr. 180.-
 avec reines issues de sélection 97.

R. Russo, Praz-Véguet 24

1022 Chavannes, tél. (021) 691 98 15

